

# On manque toujours de places de crèches

## Bruxelles, le Hainaut et Liège sont les plus touchés

- L'Office de la naissance et de l'enfance vient de publier son rapport annuel 2013.
- Le taux de couverture de l'accueil des 0-3 ans est en faible hausse (+0,7 %)
- La situation est critique à Bruxelles, en Hainaut et à Liège. Et ailleurs, ce n'est guère mieux.

L'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) vient de publier son rapport annuel 2013. Une mine d'informations sur l'organisation, la gestion et les missions de cette institution de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous attarderons plus particulièrement sur l'accueil des 0-3 ans car pour de nombreuses familles, trouver une place de crèche relève encore très (trop) souvent du parcours du combattant.

Pour évaluer l'évolution du secteur de la petite enfance, on se réfère au "taux de couverture", c'est-à-dire le rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil.

L'objectif européen dit de "Barcelone" fixe un taux de couverture de 33%. Celui-ci vise les enfants de 0 à 3 ans. En FWB, cela concerne donc autant les places de crèche (où les enfants sont accueillis de 3 mois à 3 ans) que les places d'écoles de 1<sup>re</sup> accueil et 1<sup>re</sup> maternelle (où les enfants rentrent entre 2,5 et 3 ans). "Si l'on prend en compte le nombre d'enfants inscrits dans les milieux d'accueil au 15 janvier 2013, une estimation du nombre d'enfants inscrits dans les milieux non subventionnés ainsi que le nombre d'enfants de 2,5 à 3 ans présents à l'école, peut-on lire dans le rapport de l'ONE, on obtient un taux de couverture global de 40,6%. L'objectif européen est donc atteint".

### Un taux de couverture en légère hausse

En revanche, si l'on tient compte du nombre de bambins de 0 à 2,5 ans, le taux de couverture global 2013 en FWB est de 29%. En 2012, il était légèrement moindre : 28,3%. "Entre 2012 et 2013, on constate une augmentation de 847 places, indique Bernard Geerts, conseiller à la Direction accueil de la petite enfance de l'ONE, tandis que le nombre d'enfants n'augmente plus, et a même un peu dimi-

nué, en Région wallonne (-583 enfants de 0 à 2,5 ans)". A Bruxelles, par contre, la démographie continue de progresser (+127 enfants de 0 à 2,5 ans).

"Il faut savoir que dans le cadre des plans Cigogne (I, II et III), on tient compte des besoins et notamment du nombre d'enfants pour donner plus de places à la Région bruxelloise et aux provinces qui ont des taux de couverture en dessous de la moyenne, reprend M. Geerts. Le plan Cigogne III (qui prévoit la création de 14 849 nouvelles places) vise ainsi d'ici fin 2022 un rééquilibrage des taux de couverture".

Les subrégions de Bruxelles (23,3%), du Hainaut (25,8%) et de Liège (28,2%) sont, en effet (voir infographie), les moins bien loties en termes de places de crèches.

Pourquoi ? "A Bruxelles, le manque de places est principalement dû à la hausse du nombre de naissances et d'enfants de 0 à 2,5 ans, explique le conseiller de l'ONE. Dans le Hainaut et à Liège, l'explication est tout autre : dans le cadre du plan Cigogne III, il y a un

déficit de places (en milieux d'accueil subventionnés) demandées par les promoteurs de projets par rapport aux places octroyées à ces deux provinces. Nous sommes en train d'analyser les raisons de ce déficit".

### Le Brabant wallon se démarque mais...

A contrario, le Brabant wallon affiche un taux de couverture de 47,9%. Pourtant, y dénicher une place d'accueil pour son petit bout est loin d'être une sinécure pour bon nombre de parents. "La part de milieux d'accueil non subventionnés y est bien plus importante que dans les autres subrégions, fait remarquer M. Geerts, alors que la part de places subventionnées y est inférieure, sans doute parce qu'il est plus viable financièrement d'ouvrir des milieux d'accueil non subventionnés dans le Brabant wallon, où, dans certaines zones, les revenus des habitants sont plus élevés".

Stéphanie Bocart

# 40 811

### PLACES

Fin 2013, il y avait 28 747 places subventionnées et 12 064 non subventionnées. Au total, 40 811 places.

# De la galère à l'Île aux trésors, le chemin est long...

**J**e ne trouvais pas de place pour ma fille. J'ai frappé à la porte de plus de 20 lieux d'accueil : gardiennes d'enfants, crèches privées, communales, subventionnées... Rien ! On me répondait chaque fois : on vous inscrit sur la liste d'attente". Après une grossesse compliquée, cette maman domiciliée dans le Brabant wallon n'imaginait pas que la galère se poursuivrait pour trouver une crèche pour son enfant.

## "Beaucoup de pression"

Les jours passaient; elle restait accrochée au téléphone. Une semaine avant de reprendre le travail, elle doit se résoudre à demander une interruption de carrière de trois mois à son employeur, heureusement compréhensif. "L'ironie de l'histoire, c'est que la veille du jour où j'aurais dû reprendre mon travail, j'ai appris qu'une place s'était libérée dans une crèche privée. J'ai sauté dessus, en différant l'entrée de ma fille de 3 mois".

Comme les tarifs étaient particulièrement salés, cette maman est passée à 4/5<sup>e</sup> et a dû trouver des aménagements : 3 jours à la crèche (400 euros par mois, tout de même...); le mercredi en alternance chez Mamie et chez Mamou; le vendredi à la maison.

A l'Île aux Trésors, crèche communale de Wavre, on le confirme : "La situation est particulièrement dramatique en Brabant wallon". Depuis deux ans, la ville a mis sur pied un service d'inscription unique, pour aider les parents dans leurs recherches et soulager les milieux d'accueil. "C'est très confortable pour nous", poursuit la directrice. "On passait beaucoup de temps à répondre aux sollicitations des parents. Cela mettait aussi beaucoup de pression. Pour donner un ordre d'idées, on arrivait à rencontrer 2 % des demandes qui nous parvenaient ! Mais les gens s'inscrivaient partout à la fois, pour être sûrs d'avoir une petite chance d'avoir une place quelque part".

## En fonction des revenus

Actuellement, sur Wavre, il y a 215 bébés (nés ou pas encore) sur la liste d'at-

tente unique pour la crèche du CPAS, la crèche communale l'Île aux Trésors, "Les petits Mouchons" et les 20 accueillantes conventionnées de la Ville. Soit les places du réseau public, où le prix de journée est calculé en fonction des revenus des parents. Vu les prix pratiqués dans le privé (750 euros par mois, voire davantage, pour 5 jours à temps plein), on se bouscule au numéro d'inscription unique.

## Dans l'année...

"On fonctionne selon l'ordre chronologique : quand une place se libère, on contacte le premier sur la liste", détaille Emmanuelle Bihay, qui coordonne le service. "On doit tenir compte des desiderata des parents pour le type de garde, du fait que la maman est seule, a ou non une voiture, habite à côté de la gare, a des horaires de travail compliqués". Et donc jongler avec une série de critères et de souhaits particuliers et ajuster l'offre et la demande. "On doit trouver un accord entre les parents et le milieu d'accueil : il faut que cela convienne aux deux et à l'enfant qui va y rester deux ans et demi en moyenne".

Si on trouve... "Quand on inscrit son bébé à trois mois de grossesse, on peut espérer une place un an plus tard, quand il aura 6 mois. Mais on n'arrive pas à répondre à toutes les demandes".

Dans le secteur privé, il est un peu plus facile de décrocher une place. Encore faut-il avoir les moyens pour en payer la facture au bout du mois.

An. H.

**"Je ne trouvais pas de place. J'ai frappé à la porte de plus de 20 lieux d'accueil..."**

## UNE MAMAN

La situation est particulièrement dramatique en Brabant wallon, confirme une directrice de crèche.

